Mettre en œuvre au sein de son office les systèmes d'intelligence artificielle

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires associés, installés ou en cours d'installation

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de:

- Mettre en œuvre au sein de son office les systèmes d'intelligence artificielle
- Comprendre les agents IA et les différentes plateformes
- Mettre en œuvre des agents IA sur la base de cas d'usage qui seront partagés en séance
- Etablir le plan d'action de l'office pour un déploiement de l'IA

Contenu :

Rappels des enseignements de base :

- Le prompt
- IA et déontologie

Découverte des agents conversationnels :

- Explication des grands principes des agents conversationnels
- Démonstration d'agents généralistes et spécialisés
- Différence entre agents et automates

Panorama des outils embarquant de l'IA ou de l'automatisation :

Intellig'IA, ByLaw, GenIAl, Quai des Notaires, etc. (liste non exhaustive)

Création d'agents conversationnels :

- Exploration des principes clés pour concevoir des agents efficaces : de la définition des scénarios aux choix des intégrations métiers.
- Apprentissage des outils pour configurer et personnaliser ces agents en fonction des besoins spécifiques du notaire et de l'office.
- Cas pratiques en travaux dirigés :
  - Cas d'usage notaire chef d'entreprise

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

- Cas d’usage efficacité opérationnelle
- Cas d’usage gestion de la relation client

Préparation du plan d'action pour le déploiement de l'IA au sein de l'office :

- Définition des objectifs
- Cartographie des outils IA adaptés aux besoins identifiés
- Prospective à 2 ans

Méthodes pédagogiques :

- Études de cas sur PC avec des agents à créer
- Exercices pratiques et méthodologie pour établir son plan d’action

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des savoir utiliser les bases de l'outil informatique, avoir un PC connecté à Internet, avoir déjà suivi un premier module de formation à l’IA et savoir réaliser un prompt et disposer d’un compte gratuit sur Mistral.ai ou d’un compte ChatGPT plus (abonnement payant) afin de pouvoir créer des agents, vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr